

CONTRAT D'ASSURANCE SERVICE DE REMPLACEMENT

Comment adhérer ?



UNE ADHÉSION SIMPLE ET RAPIDE EN 5 ÉTAPES



1- JE ME CONNECTE AU SITE INTERNET DISPONIBLE SUR

<https://www.groupama.fr/assurance-agricole/service-remplacement/>

- j'indique le Service de Remplacement auquel je suis adhérent ;
Important : si ce n'est pas encore le cas, je trouve et contacte celui de mon département via servicederemplacement.fr pour y adhérer.
- je renseigne mes informations et je personnalise les éléments du contrat selon mes besoins (montant des indemnités journalières, franchise, durée d'indemnisation) ;
- je vérifie et valide ces informations.



2- JE REÇOIS PAR RETOUR DE MAIL

- la demande d'adhésion ;
- le questionnaire médical ;
- le DIN (Document d'Information Normalisé) ;
- la Lettre De Devoir de Conseil (LDDC).



3- JE VÉRIFIE ET SIGNE LA DEMANDE D'ADHÉSION ET LA LETTRE DE DEVOIR DE CONSEIL, ET JE REMPLIS LE QUESTIONNAIRE MÉDICAL

- je **conserve précieusement mon DIN** ;
- je mets ces documents dans une enveloppe annotée "**CONFIDENTIEL**", et les retourne à l'adresse indiquée sur la demande d'adhésion.



4- APRÈS ANALYSE DE MA DEMANDE, JE RECEVRAI DE LA PART DE GROUPAMA

- mes Conditions Générales ;
- mon certificat d'adhésion.



5- FINALISATION DE L'ADHÉSION

- je signe mon certificat d'adhésion et le retourne par courrier postal ;
- je paie ma cotisation d'assurance.

Groupama Assurances Mutuelles. Caisse nationale de réassurance mutuelle agricole Groupama. Siège social : 8-10, rue d'Astorg
75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

Document et visuels non contractuels - Réf. ND 01/22. www.agence-upco.com - Photos : © Pressmaster / Shutterstock.

ÉDITION : JANVIER 2022

groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

CONTRAT D'ASSURANCE SERVICE DE REMPLACEMENT

Comment déclarer mon sinistre à Groupama ?



SIMPLE ET RAPIDE : VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE !



JE REMPLIS LE DOCUMENT "DÉCLARATION DE SINISTRE" DISPONIBLE DANS MON SERVICE DE REMPLACEMENT DÉPARTEMENTAL OU DANS MON AGENCE GROUPAMA.

Pratique : si je passe par mon agence Groupama, mon conseiller informera mon Service de Remplacement de ma déclaration.



J'ENVOIE LES DOCUMENTS SOUS PLI CONFIDENTIEL À L'ADRESSE INDIQUÉE SUR LE DOCUMENT "DÉCLARATION DE SINISTRE"

Exemples de documents à fournir, en cas d' :

Arrêt de travail	Volet 1 de l'arrêt délivré par le médecin traitant.	Sous 48 heures
Hospitalisation	Bulletin d'hospitalisation.	Sous maxi 5 jours ouvrés
Accident	- Certificat médical exposant la cause médicale de l'arrêt, son point de départ et sa durée probable ; - PV de gendarmerie d'accident , en cas accident de la route.	
Décès	Acte de décès de l'assuré et certificat précisant la cause du décès (maladie, accident, suicide ou autre) envoyés par les ayants droits.	



APRÈS L'ÉTUDE DE MON DOSSIER COMPLET* ET SI MA DEMANDE RÉPOND AUX CRITÈRES DE MISE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS, GROUPAMA ME RÉPONDRA ET MON SERVICE DE REMPLACEMENT ME METTRA À DISPOSITION UN REMPLAÇANT QUALIFIÉ.**

À SAVOIR

* Groupama peut être amené à me demander des éléments complémentaires pour finaliser mon dossier. Si cela est le cas, j'envoie les documents à la même adresse que celle renseignée sur la déclaration de sinistre, et toujours sous pli confidentiel.

** Réponse en moyenne sous 15 jours.

Groupama Assurances Mutuelles. Caisse nationale de réassurance mutuelle agricole Groupama. Siège social : 8-10, rue d'Astorg
75383 Paris Cedex 08 - 343 115 135 RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

Document et visuels non contractuels - Réf. ND 01/22. www.agence-upco.com - Photos : © marvent / Shutterstock.

ÉDITION : JANVIER 2022

groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici